



BIENVENUE à **NARBONNE** SUR LA CÔTE DU MIDI

2022/2023

GUIDE PRATIQUE DES NARBONNAIS



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR NARBONNE

Carte d'identité	4
Narbonne, entre mer, étangs et garrigues	5
Huit quartiers sur un vaste territoire	6-7
Au carrefour de l'histoire	8-9
Ils ont marqué Narbonne	10-11

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

La Ville de Narbonne	12-13
Vos élus municipaux	14-15
Le Grand Narbonne	16
La sous-préfecture	17
La démocratie participative	18
Les droits et devoirs du citoyen	19

SERVICES AU QUOTIDIEN

Allô Narbonne	20
S'informer	21
Se déplacer	22-23
La propreté urbaine	24-25
Les marchés	26-27
La sécurité	28-29
Les formalités administratives	30
L'urbanisme	31

ENFANCE, JEUNESSE

La petite enfance	32-33
L'enfance	34-35
La jeunesse	36-37
Étudier et travailler	38-39

CULTURE, PATRIMOINE ET ANIMATIONS

Un patrimoine vivant	40
Les musées de Narbonne	41
Les équipements culturels	42-43
Une Ville animée, toute l'année !	45
Le plein d'animations pour les seniors	46
L'Office de Tourisme à votre écoute	47

SPORTS

48-49

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

La santé	50
La solidarité	52
Le handicap	53

VIVRE ENSEMBLE

La vie associative	54-55
La vie des quartiers	56-57

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Au service du développement durable	58
Un patrimoine naturel à protéger	59
Jardins et parcs	60

NUMÉROS UTILES

61-63





Maître Didier MOULY

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne

UNE VILLE A VOTRE SERVICE !

A Narbonne, toutes les raisons sont bonnes pour s'épanouir: travailler, étudier, élever ses enfants ou simplement profiter de la beauté de ses espaces naturels. Cette ville est dynamique, chaleureuse, colorée, fière de son passé et tournée vers l'avenir. Ce guide, qui vise à faciliter votre quotidien et à présenter tous les domaines de l'action municipale, l'illustre à travers ses pages : Narbonne est une cité où il fait bon vivre.

Elle est riche d'un tissu économique et associatif dynamique, d'une grande diversité d'espaces naturels et de l'enthousiasme de ses habitants. Des qualités qui se développent avec sa position stratégique au cœur de la grande Région Occitanie. Elle est ainsi une cité incontournable pour les échanges et les rencontres entre les différents pôles de cette entité. Narbonne est également, grâce à son histoire et à la diversité de ses habitants, un cœur culturel pour l'identité de la Région.

Avec des racines qui remontent à la Haute Antiquité, la ville dispose d'un patrimoine que nous avons à cœur de protéger et de valoriser, dans une logique de partage et de dialogue. C'est la raison pour laquelle nous sommes fiers d'appartenir au réseau des « Villes d'art et d'histoire ». Sans oublier le musée *Narbo Via* qui offre une immersion riche et ludique dans la cité antique de *Narbo Martius*.

Ce guide a été conçu afin de vous accompagner dans votre développement personnel ou professionnel à Narbonne. Vous y trouverez l'ensemble des services utiles développés par la Ville et constaterez que Narbonne est une cité riche de ses potentialités, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, éducatives, citoyennes...

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite beaucoup de bonheur à Narbonne !



CARTE D'IDENTITÉ

NARBONNE, SOUS-PRÉFECTURE DE L'AUDE

(Source Insee population légale 2019, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2022)

Nombre d'habitants :

56 700

Densité :

328 hab/km²

Superficie :

175 km²

Altitude moyenne :

13 mètres

Ensoleillement :

**300 jours
de soleil/an**

Nombre de naissances :

541

Nombre de logements :

37 840 dont 75 %
de résidences principales

LABELS & DISTINCTIONS :

- **Les Halles** élues « **Plus beau marché de France** » 2022, lors du JT de 13h de TF1
- **Qualivilles**, 2019
- **Ville d'art et d'histoire**, depuis 2006,
- **Maison des Illustres** (Maison C. Trenet) • **Musée de France**
- **Ville fleurie** : 3 fleurs depuis 2014 • **Ville sportive**,
- **Qualité Tourisme**™, catégorie 1 pour l'Office de Tourisme, 2014
- **Station classée de tourisme** • **Tourisme et handicap**
- **Grand site d'Occitanie**
- **Pavillon Bleu port et plage** attribué à **Narbonne-Plage**, depuis 1988
- **Handiplage** • **Ecomobilité** • **Ville, Vivez Bougez !**
- **Ville-Santé de l'Organisation mondiale de la santé**
- **Ma commune a du cœur** : 3 cœurs « défibrillateurs »
- **Objectif zéro phyto** : deux rainettes
- **Ville touristique** : 2 étoiles au guide Michelin,

DÉCOUVRIR
NARBONNE



NARBONNE, ENTRE MER, ÉTANGS ET GARRIGUES

Au cœur du 41^e Parc naturel régional de France, Narbonne englobe un patrimoine protégé exceptionnel couvrant 7 900 hectares : sites classés du massif de la Clape et de l'étang de Bages-Sigean, Narbonne-Plage, station du bord de mer (qui offre des kilomètres de plages préservées et invite à la pratique de nombreuses activités sportives) et port de La Nautique situé au bord de l'étang. Ce patrimoine est un atout peu commun sur les rives de la Méditerranée.



La ville est traversée par le **canal de la Robine** (inscrit au **patrimoine mondial de l'Unesco**) qui rejoint le **canal du Midi**. Ces riches atouts sont confortés par un ensoleillement exceptionnel allié à un climat venteux. Narbonne bénéficie d'une situation géographique dont l'activité économique a toujours su tirer parti.

Capitale économique de la Méditerranée antique, Narbonne offre aux entreprises désireuses de s'implanter de nombreux atouts favorisant leur développement. Narbonne est également le point de départ de nombreux circuits touristiques. Amoureux de la mer, de la nature, du patrimoine et de l'art de vivre méditerranéen, Narbonne saura vous combler. Avec ses nombreux équipements culturels et son riche patrimoine monumental, Narbonne affirme sa richesse culturelle. Traditionnellement tournée vers le rugby, la ville vit le sport avec une grande passion.

UNE VILLE RELIÉE AU MONDE

Narbonne compte un jumelage actif avec l'Allemagne (Weilheim, 20 000 habitants). Des échanges fructueux sont régulièrement organisés entre ces deux villes.

HUIT QUARTIERS SUR UN VASTE TERRITOIRE

Avec ses 173 km², Narbonne possède le plus vaste territoire communal de la région Occitanie. Il s'agit du 23^e territoire communal le plus grand de France métropolitaine.

LES QUARTIERS :

1. **Quartier Anatole-France, Les Amarats, Saint-Jean-Saint-Pierre**
2. **Quartier de Baliste, Horteneuve, Razimbaud**
3. **Quartier de Bourg**
4. **Quartier de Cité**
5. **Quartier de La-Coupe, Croix-Sud, Les-Hauts-de-Narbonne,**
6. **Quartier de l'Egassialral**
7. **Quartier de Montplaisir, Réveillon, Roches Grises**
8. **Narbonne-Plage**

NARBONNE-PLAGE, LA MER À QUELQUES KILOMÈTRES

Avec l'essor du tourisme balnéaire, le nouveau quartier de Narbonne-Plage s'est développé à partir du milieu du XX^e siècle.

De nombreux services (mairie annexe, espace multiculturel Dominique-Baudis, le port de plaisance...) y sont implantés, au bénéfice d'une population

de ce quartier qui passe de 2 500 habitants à l'année... à plus de 35 000 habitants l'été !





Plan du centre-ville de Narbonne

AU CARREFOUR DE L'HISTOIRE

Narbonne est riche d'une histoire qui remonte à la présence romaine. Les vestiges les plus anciens se dissimulent dans le sous-sol de la ville.

Au VI^e siècle avant Jésus-Christ, les **Elisyques**, une des plus anciennes peuplades de la Méditerranée occidentale, créent une importante agglomération sur l'actuelle colline de Montlaurès, à 4 km au nord de l'emplacement de ce qui sera choisi par Rome en 118 avant Jésus-Christ pour édifier sa première colonie en Gaule. Les Romains donnèrent à la colonie le nom indigène de « **Naro** » ou « **Narbo** », auquel ils associèrent le nom du dieu Mars pour former **Narbo Martius**. Son port florissant qui se développait au départ au nord de l'étang de Bages (l'ancien « golfe narbonnais ») rivalisait avec celui de Marseille et surtout d'Arles.

Ville acquise au christianisme au tournant des IV^e et V^e siècles, Narbonne va connaître, au cours des XII^e - XIV^e siècles, une période d'expansion et de prospérité marquée notamment par de grands chantiers : cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur, cloître, Palais neuf des Archevêques... qui structurent encore le centre historique actuel.

La période classique est vécue paisiblement, à l'abri de ses fortifications héritées du XVI^e siècle, qui la transformèrent en place forte du royaume de France, face à l'Espagne.

A partir du XIX^e siècle, Narbonne retrouve un certain dynamisme, avec la construction du chemin de fer (années 1860) et l'expansion concomitante de la **viticulture**.



LA VIA DOMITIA

Vestige archéologique majeur et élément symbolique fort encore visible, remis au jour en 1997 sous la place de l'Hôtel-de-Ville, la *Via Domitia* annonce, dès l'Antiquité, la vocation euro-méditerranéenne et commerciale de Narbonne et son territoire. Route à vocation stratégique au départ, elle devient ensuite une grande voie d'intégration au sein de l'Empire romain.

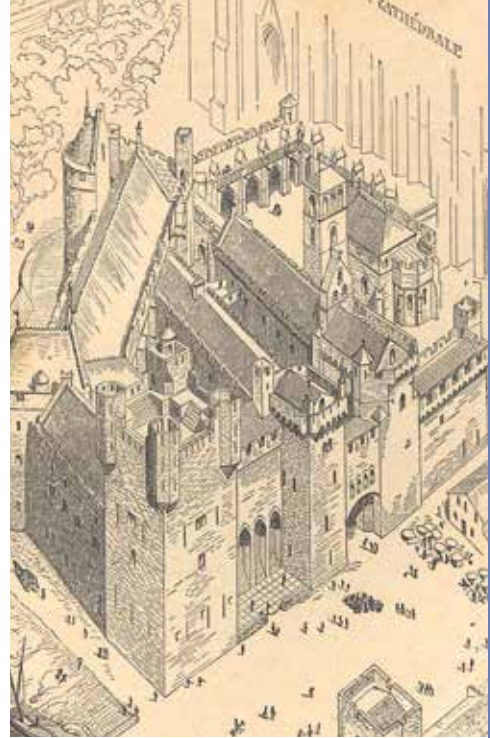
Tout au long du XIX^e siècle, les évènements politiques nationaux laissent leur empreinte dans la vie narbonnaise. Vers 1840, la municipalité achète à l'Etat l'ancien Palais des Archevêques, désaffecté à la Révolution. L'architecte **Eugène Viollet-le-Duc** est chargé des plans d'un nouvel Hôtel de Ville (1846-1852).



Parallèlement, le démantèlement des fortifications du XVI^e siècle permet la récupération, entre 1868 et 1883, d'une partie des inscriptions et bas-reliefs romains qui y étaient remployés. Tous les blocs récupérés sont portés dans l'ancienne église Notre-Dame de Lamourguier (désaffectée depuis la Révolution), à l'initiative et sous le contrôle de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne (CALN), alors particulièrement active. A cette époque,

il n'y avait pas de services de l'Etat ou municipaux chargés de ce genre d'opérations, on s'appuyait donc sur les sociétés savantes. Paul Tournal, fondateur de la CALN, réalise d'importantes découvertes, éclairant en particulier la science préhistorique et la paléontologie.

En 1871, à la suite de l'insurrection parisienne du 18 mars, Narbonne est l'une des sept villes françaises à organiser un mouvement communal dont **Emile Digeon** sera le principal leader. Plus près de nous, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, on assiste dans le pays narbonnais à un véritable décollage économique grâce à la monoculture de la vigne, en remplacement de la culture céréalière. La ville entre alors dans une phase de mutation.



A la fin du siècle, la croissance démographique et économique de Narbonne s'accroît. Ce n'est qu'à la veille du XX^e siècle qu'apparaissent les graves problèmes de mévente du vin qui conduiront aux douloureux évènements de 1907. C'est la **révolte des vigneron**s dont **Ernest Ferroul**, maire socialiste de Narbonne à plusieurs reprises, sera l'un des principaux acteurs.

Au XX^e siècle, Narbonne continue à se développer grâce à sa position économique stratégique. Elle profite en outre de l'essor du tourisme, grâce à son patrimoine exceptionnel et son art de vivre réputé.

ILS ONT MARQUÉ NARBONNE...

LÉON BLUM,

figure nationale du Front Populaire en 1936, était **député de la circonscription de Narbonne de 1929 à 1940**. Il laisse une trace indélébile de son passage dans la mémoire locale.



FRANCIS VALS a été **maire de Narbonne de 1959 à 1971**, député de l'Aude pendant 23 ans mais aussi président du Conseil général de l'Aude. Joueur de rugby dans ses jeunes années, il a marqué l'essai offrant le premier titre de champion de France au Racing en 1936. Vice-président du Parlement européen, il a dirigé le groupe des socialistes et démocrates.

PIERRE GUIDONI, **député de l'Aude de 1978 à 1983**, a été ambassadeur de France en Espagne puis en Argentine, avant de devenir président de l'Institut du monde arabe.



LOUIS MADAULE, **maire de Narbonne à la fin des années 40**, est le bâtisseur de Narbonne-Plage. Hier uniquement station balnéaire, Narbonne-Plage est aujourd'hui un quartier à part entière de la ville.

ACHILLE LACROIX,

est devenu maire de Narbonne en 1925.

Chef des mouvements de Résistance de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été arrêté en 1943 et déporté dans les camps nazis où il est mort en 1944.





PIERRE REVERDY

**est né en 1889
à Narbonne.**

Ami de Max Jacob,
Picasso, Braque,
il est une référence
pour tous les poètes.



CHARLES TRENET

**est né le 18 mai 1913
à Narbonne.**

On peut
visiter sa maison natale,
où le « Fou chantant »
a passé toute sa petite
enfance.

HUBERT MOULY,

maire de Narbonne

durant 28 ans,

de 1971 à 1999,

a marqué la ville

de son empreinte. Il impulse

de nombreux aménagements :

secteur de la Coupe, front de

mer à Narbonne-Plage, Parc

des Expositions...



WALTER SPANGHERO,

né en 1943,

est considéré comme
l'un des meilleurs joueurs
de rugby français
de sa génération.

Figure incontournable
du Racing-Club Narbonne
Méditerranée de 1961

à 1975, il devient également capitaine du XV
de France à onze reprises.

PIERRE SANSOT,

(1928-2005)

écrivain, philosophe, a longtemps vécu
à Narbonne et mis la ville à l'honneur
dans ses ouvrages.

**CAMILLE LACOURT, né le 22 avril 1985 à
Narbonne,** est un nageur français spécialiste des
épreuves de dos (50 et 100 m). Il est le premier
champion du monde de l'histoire de la natation
française du 100 mètres dos (en 2011).

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

LA VILLE DE NARBONNE

Dotée de nombreuses compétences (voirie, urbanisme, état civil, animations, culture et patrimoine, sports, etc.), la Ville vous accompagne au quotidien, grâce à un maillage pensé au plus près de ses habitants.

L'HÔTEL DE VILLE, ancien Palais des Archevêques

CS 80823 – 11785 NARBONNE CEDEX

Tél. 04 68 90 30 30

accueil.hdv@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8h à 18h
sauf jours fériés.

Accès PMR par le passage de l'Ancre et la cour
d'Honneur

La Ville a obtenu la certification QUALIVILLES en juin
2019 pour ses services de :

- l'accueil/standard de l'Hôtel de ville
- l'état civil et les démarches administratives,
au 19 bis rue Gustave-Fabre
- la Maison des services
- l'annexe de Baliste



LES ANNEXES



MAIRIE ANNEXE DE BALISTE

Rue d'Aoste

Tél. 04 68 32 58 63

accueil.baliste@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h



MAISON DES SERVICES

1 avenue de la Naiade

Tél. 04 68 90 31 31

accueil.mds@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h



MAIRIE ANNEXE DE NARBONNE-PLAGE

Cité administrative, avenue du Théâtre

Tél. 04 68 49 82 03

accueil.narbonne-plage@mairie-narbonne.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE
Président du Grand Narbonne



Bertrand MALQUIER
1^{er} Adjoint au Maire délégué
à l'administration générale, aux cultes,
à la tranquillité publique, aux relations
avec le Grand Narbonne et mutualisation
des services, à la stratégie financière



Sylvie ALASSE
2^e Adjointe au Maire
déléguée aux ressources
et aux moyens



Alain VICO
3^e Adjoint au Maire délégué
à l'écologie, à la transition
écologique et à la politique
municipale durable



Evelynne RAPINAT
4^e Adjointe au Maire déléguée
à l'animation et aux événements,
aux relations internationales,
à l'animation seniors et à la
mémoire combattante



Jean-Paul CÉSAR
5^e Adjoint au Maire
délégué à l'enfance
et à la jeunesse



Sylvie COUSIN
6^e Adjointe au Maire déléguée
à l'attractivité commerciale, aux
commerces non sédentaires, aux
Halles, à l'Office du commerce
et au tourisme



Jean-Pierre COURRÈGES
7^e Adjoint au Maire délégué
à la politique de santé et
d'autonomie, à la politique
sociale et à l'accompagnement
des seniors



Florence VITASSE
8^e Adjointe au Maire déléguée
à la station balnéaire de
Narbonne-Plage, aux moyens
techniques et aux ports



Jacques PAIRO
9^e Adjoint au Maire délégué
à la politique sportive
et aux équipements sportifs



Sophie PONS-PELOFY
10^e Adjointe au Maire
déléguée à l'espace public,
au cœur de ville
et à Bourg en Lumière



Guy CLERGUE
11^e Adjoint au Maire délégué
aux bâtiments communaux,
à l'hygiène et salubrité,
aux moyens techniques



Yamina ABED
12^e Adjointe au Maire déléguée
la citoyenneté, à la délégation
logement et à la politique
de la Ville



Yves PENET
13^e Adjoint au Maire
délégué à la culture
et au patrimoine



Marie-Christine PINET
14^e Adjointe au Maire
déléguée au quartier Ouest



Julien CALMON
15^e Adjoint au Maire
délégué au quartier Sud
et à la mission handicap



Christine DAUZATS
16^e Adjointe au Maire déléguée
au quartier Est et à la
promotion de la culture occitane

ADJOINTS AU MAIRE

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Stéphanie MAISER
Conseillère municipale
déléguée à la communication et
à la politique urbaine de protection
des biens et des personnes



Emma BELLOTTI-LASCOMBES
Conseillère municipale
déléguée à l'optimisation
des ressources communales
Vice-Présidente du Grand Narbonne



Xavier BELART
Conseiller municipal délégué
aux circuits courts en matière
agricole et maraîchère
Vice-Président du Grand Narbonne



Anne-Marie BRETTE
Conseillère municipale
déléguée à la place de l'animal
dans la ville



Serge KALPAKJIAN
Conseiller municipal
délégué au cadre de vie



Michelle MALLARD
Conseillère municipale
déléguée aux espaces naturels



Patrick BARBY
Conseiller municipal
délégué aux associations
sportives non-professionnelles



Cyrielle BOUISSET
Conseillère municipale
déléguée à la programmation
des animations



Éric PARRA
Conseiller municipal
délégué à la médiation
Vice-Président du Grand Narbonne



Dominique MARTIN-LAVAL
Conseillère municipale
déléguée aux commémorations
et à l'accompagnement
des seniors



Jean-Michel AUBREZ
Conseiller municipal
délégué au foncier non bâti
Vice-Président du Grand Narbonne



Rabyye MONTOR
Conseillère municipale
déléguée au fonctionnement
des crèches



Nathalie HUYN-VAN
Conseillère municipale
déléguée à la Prévention Santé



Jean-Claude JULES
Conseiller municipal
délégué aux marchés
et aux expositions associatives



Claude LEBESSOU
Conseiller municipal
délégué aux marchés
et au développement de
l'économie touristique et aux ports



Ali GUENFICI
Conseiller municipal délégué
à la police de l'environnement
et à la sécurisation



Vincenzo GIARDINA
Conseiller municipal



Nicolas SAINTE-CLOUDE
Conseiller municipal



Alaxandre IBANES
Conseiller municipal



Bruno BREKON
Conseiller municipal



Viviane THIVENT
Conseillère municipale



Yann RUOENT
Conseiller municipal



Jean-François BARAUD
Conseiller municipal



Mianka PETROVIC
Conseillère municipale



Muriel PALMACE-GIMENEZ
Conseillère municipale



Patrick FRANÇOIS
Conseiller municipal



Philippe CAZAL
Conseiller municipal



Virginie BIRROCHEAU
Conseillère municipale

LE GRAND NARBONNE

La Communauté d'agglomération du Grand Narbonne regroupe 37 communes sur 930 km² et compte plus de 131 000 habitants.



SES COMPÉTENCES

Les compétences obligatoires :

- Développement économique,
- Transports (22 lignes de bus qui relient les 37 communes),
- Équilibre social de l'habitat,
- Politique de la ville,
- Aires d'accueil des gens du voyage,
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
- Eau et assainissement ; gestion des eaux pluviales urbaines,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- Aménagement de l'espace communautaire,
- Promotion du tourisme.

Les compétences optionnelles :

- Voirie communautaire,
- Protection de l'environnement,
- Équipements culturels et sportifs (Médiathèque, Théâtre+ Cinéma Scène Nationale, Patio des Arts, pôle musique, art dramatique, arts plastiques, école de musique La Muse à Ginestas, Espace de Liberté à Narbonne et piscine communautaire à Fleury-d'Aude).



Les compétences facultatives :

- Fourrière et refuge chiens et chats,
- Fourrière automobile,
- Pompes funèbres (Tél. 04 68 42 88 77),
- Actions culturelles et développement culturel
- Réseaux de communication électronique
- Bornes de recharge pour véhicules électriques.

Renseignements

Le Grand Narbonne
Hôtel d'Agglomération,
12 Bd Frédéric-Mistral - CS 50100
11875 Narbonne cedex

Tél. 04 68 58 14 58

www.legrandnarbonne.com
facebook.com/legrandnarbonne



LA SOUS-PRÉFECTURE

Délégué du Préfet dans l'arrondissement, le sous-préfet coordonne et anime l'action des services de l'État et veille au respect des lois et des règlements. Il est un acteur important du développement local et engage, en étroite collaboration avec les élus locaux et les partenaires de l'État, des actions pour renforcer les solidarités de proximité.

Renseignements

Sous-préfecture de Narbonne
37 boulevard du Général-De-Gaulle

Tél. 04 68 90 33 40

sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES CONSEILS CITOYENS



Les 8 conseils citoyens sont composés de Narbonnais volontaires et d'un élu référent. Ils se réunissent pour traiter de problématiques collectives relatives au cadre de vie, à l'environnement, au transport, à la sécurité, à l'animation... Ils sont consultés par la Ville et font des propositions pour améliorer la vie du quartier.

Renseignements

Direction de la citoyenneté

Tél. 04 68 90 26 35

conseilscitoyens@mairie-narbonne.fr

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les 3 conseils de quartier (Est, Ouest et Sud) réunissent des membres volontaires des conseils citoyens ainsi qu'un élu référent par secteur. Ces instances abordent des problématiques communes globales et transversales, à l'échelle de la Ville et au-delà, proposant des projets structurants.

Renseignements

Retrouvez les détails des conseils citoyens et de quartier sur www.narbonne.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants se compose de 63 élus de CM1-CM2 des écoles de Narbonne, âgés de 10 à 11 ans. Les objectifs sont multiples : contribuer à la formation de jeunes citoyens actifs et engagés, leur permettre de comprendre leurs droits mais aussi leurs devoirs et les éclairer sur la complexité dans laquelle la responsabilité citoyenne s'exerce. Les jeunes participent à des commissions et présentent des projets concrets, liés à des projets liés aux écoles, soumis à leurs aînés.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sauf exception, les séances du conseil municipal sont publiques et libres d'accès. Elles sont également retransmises sur les réseaux sociaux de la Ville.

L'occasion de suivre au plus près - et en direct ! - l'actualité de la vie politique locale. Les dates des séances et l'intégralité des délibérations, sont affichées sur : www.narbonne.fr

LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, en étant nouvel arrivant à Narbonne, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

Cette inscription peut se faire dans les mairies annexes, à l'espace Formalités ou sur le site :

www.service-public.fr

Renseignements

Service Élections,
Hôtel de Ville

Tél. 04 68 90 30 51

elections@mairie-narbonne.fr

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION NARBONNAISE

Tous les ans, pendant un mois en début d'année, un échantillon (8%) des logements de la ville, déterminé par l'Insee, est visité par l'équipe d'agents recenseurs. Les personnes concernées par le recensement sont prévenues par courrier.

Les agents, munis d'une carte tricolore avec leur photo et la signature du Maire, remettent une feuille individuelle pour chaque personne vivant dans le foyer ainsi qu'une feuille de logement pour connaître le confort des habitations.

Renseignements :

Bureau du recensement

Tél. 04 68 90 30 12

SERVICES AU QUOTIDIEN

Comment s'informer ?
Où effectuer ses formalités
administratives ?

Au quotidien,
la Ville vous accompagne.

ALLÔ NARBONNE

Un lampadaire défectueux ? Un graffiti sur un mur ?
Un banc cassé ? Une solution : Allô Narbonne, le service
d'intervention rapide sur le domaine public de la ville
et sa plage. Son numéro : **0 800 15 13 11** (appel gratuit
depuis un poste fixe).



Un agent est à votre
écoute du lundi au ven-
dredi. En cas d'absence,
vous pouvez laisser vos
messages sur le répon-
deur. Le site Internet **www.
narbonne.fr** permet aussi
de signaler un problème,
photo et géolocalisation à

l'appui. Selon la nature du problème rencontré, les délais
d'intervention varient de 48h à 72h. Un courrier est envoyé
à toute personne ayant signalé un dysfonctionnement pour
la tenir informée des suites de son intervention.

S'INFORMER

DES INFOS SUR PAPIER...

Les principaux supports d'information sont :

- **Narbonne & Vous** : votre magazine municipal d'information mensuel, sur toute l'actualité de la Ville et de ses habitants. Distribution dans les boîtes aux lettres, dans des commerces et les lieux d'accueil de la Ville.
- **Sortir & Vous** : agenda mensuel des activités culturelles et sportives. Il est disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux et des commerces.

Vous pouvez retrouver ces publications sur le site Internet de la Ville : **www.narbonne.fr**

SUR LES RESEAUX SOCIAUX...

Pour s'informer en temps réel sur toutes les actualités de la Ville, rejoignez nos communautés sur les réseaux sociaux ! Chantiers, portraits, reportages, infos pratiques... Tous les jours, la Ville vous informe !

-  **www.facebook.com/villedenarbonne**
-  **www.twitter.com/villedenarbonne**
-  **www.instagram.com/villedenarbonne**

Pour voir toutes nos vidéos,
rendez-vous sur la chaîne
Youtube « Ville de Narbonne »



... ET SUR LA TOILE !



www.narbonne.fr : permet de s'informer sur l'actualité, les animations, la culture, le tourisme, les services publics de proximité et de réaliser certaines démarches administratives. Le site est disponible en version mobile pour une navigation optimale depuis une tablette numérique ou un téléphone portable.

Retrouvez également sur le portail :

- **sortiretvous.fr**,
version Web de l'agenda, avec toute l'actualité culturelle et sportive.
- **www.asso-narbonne.fr**,
l'espace Internet dédié aux associations

SE DÉPLACER

Narbonne est une ville accessible : à chaque usager (piéton, cycliste, automobiliste...) sa solution !

3 parkings aménagés en centre-ville
5 lignes de bus urbaines
1 gare



LE RÉSEAU CITIBUS DU GRAND NARBONNE

Le réseau Citibus s'adresse à tous les habitants de l'agglomération du Grand Narbonne : pour 1,20 € le trajet et 0,90 € l'unité par achat de carnet de dix tickets, il relie Narbonne aux 36 communes de l'agglomération. À Narbonne, cinq lignes desservent tous les quartiers de la ville (lignes A, B, C, D, E du lundi au samedi. Une ligne DIM circule les dimanches et jours fériés).

Renseignements à l'agence Citibus, gare routière à Narbonne, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 68 90 18 18 / www.citibus.fr.

CITADINE 1 ET 2 DU GRAND NARBONNE, NAVETTES GRATUITES EN CENTRE-VILLE

Toutes les 10 minutes, de 7h40 à 19h20, du lundi au samedi, les Citadines 1 et 2 du Grand Narbonne sillonnent l'hyper centre-ville.

Le parking gratuit du Théâtre, situé à l'entrée Est de Narbonne, permet de garer son véhicule et d'emprunter la Citadine 1 qui dessert également Les Halles et l'Hôtel de Ville en plein cœur de Narbonne. Le parking de Maraussan, à proximité de l'Espace de liberté, donne accès à la Citadine 2 qui dessert notamment, la gare SNCF et l'hôpital.

+ d'info sur citibus.fr

DOMI'VILLE POUR LES SENIORS

Ce transport collectif de huit places propose aux seniors ayant des difficultés de déplacement un accompagnement depuis leur domicile vers des destinations variées (marchés, supermarchés, promenades, cinéma...) pour un coût de 2,50 € l'aller et 2,50 € le retour. Un programme mensuel est disponible à l'accueil du CCAS, des mairies ou sur demande.



Réservations auprès du CCAS 48 H à l'avance :
tél. 04 68 90 26 45 / 06 85 44 28 65

PARKINGS

Les parkings à horodateur sont gratuits tous les samedis, dimanches et jours fériés.



Ils sont payants de 9h à 12h et de 14h à 18h. Une demi-heure de stationnement est offerte chaque jour.

Pour faciliter le règlement depuis votre smartphone, téléchargez l'application **PrestoPark 2.0** (IOS/Android/gratuit).

TRANSPORT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE DU GRAND NARBONNE

Ce service permet aux personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % (justification par la carte MDPH uniquement) d'être transportées sur tout le territoire du Grand Narbonne, pour 1,20 € l'aller et 1,20 € le retour.

Réservation 24 h avant le déplacement auprès de L'agence Citibus : tél. 04 68 90 18 18

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Pour les résidents narbonnais utilisant un véhicule électrique, **le stationnement est gratuit sur les emplacements à horodateurs.**

Pour en bénéficier : tél. 04 68 90 30 77.

Des bornes de recharge du réseau Révéo sont disponibles sur 8 sites Narbonnais. Retrouvez-les sur

<https://map.alizecharge.com/reveo>



MODULAUTO

Modulauto est un système de voiture en libre-service 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Renseignements et réservations en ligne sur www.modulauto.net

À VÉLO

Plus de 60 km d'aménagements cyclables permettent de rejoindre différents points de la ville en toute sécurité. Des box sécurisées pour stationner gratuitement son vélo sont disponibles dans différents quartiers de la ville, ainsi qu'à la plage... offrant une cinquantaine de places.

Retrouvez également des garages à vélos, de la location et des prêts gratuits au sein des parkings souterrains.

Renseignements sur **www.legrandnarbonne.com**



LA PROPRETÉ URBAINE



LA PROPRETÉ URBAINE, UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN

Le balayage manuel est assuré par les agents municipaux, du lundi au samedi de 6 h à 18 h, et le dimanche et jours fériés de 6 h à 9 h et de 13 h à 16 h, pour le secteur du centre-ville (uniquement).

Le balayage et le lavage mécaniques sont effectués par une société prestataire de service du lundi au samedi de 6 h à 18 h, selon les secteurs. Le balayage manuel hors centre-ville est assuré par un prestataire du lundi au samedi entre 6 h et 15 h. A Narbonne-Plage, le balayage mécanique est assuré 1 jeudi sur 2 toute l'année et les mardis, jeudis et samedis en période estivale. Le lavage mécanique est assuré 1 fois par semaine en période estivale

20 000 tonnes
de déchets ménagers collectés
par an

1 bac jaune
pour tous les emballages
ménagers

136 points « toutounet »

136 POINTS « TOUTOUNET » CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Ces bornes permettent de récupérer un sac plastique pour ramasser les déjections canines. Notez que toute personne laissant en pleine rue les déjections de son animal s'expose à une amende de 135 €.



LES DÉCHETTERIES DU GRAND NARBONNE

Les dépôts sont limités
à 1m³/semaine.

Les déchetteries sont situées :

- **route de Lunes** : ouverte tous les jours, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- **route de Béziers** : ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le dimanche, de 9 h à 12 h. Ce centre accueille également **les professionnels sous conditions**.
- Narbonne-Plage : déchetterie de **Saint-Pierre-la-Mer**, ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,

Plus de renseignements sur
www.legrandnarbonne.com



MODALITÉS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte est effectuée par un prestataire :

- du lundi au samedi selon des fréquences de passages variables en fonction de votre lieu de résidence,
- jours variables à Narbonne-Plage en fonction de la saison. Renseignements auprès de la Mairie annexe de Narbonne-Plage au 04 68 49 82 03..

Des conteneurs situés sur le domaine public sont à votre disposition, à proximité de votre domicile :

- gris pour les déchets ménagers,
- à couvercle jaune pour les emballages ménagers recyclables (emballages cartonnés et plastiques, bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, conserves, papiers, revues, magazines),
- des colonnes à verre et à textile sont à votre disposition dans toute la ville.

Une hésitation sur l'endroit où jeter un déchet ? Où trouver le conteneur le plus proche de chez vous ? Une solution : la carte interactive « où jeter mes déchets ? » sur :

www.legrandnarbonne.com

APPLI « BYEBYE CROTTOIR GO »

Grâce à l'application gratuite « Byebye crottoir », disponible sur smartphone, vous pouvez signaler aux services municipaux la présence de déjections canines. Une notification vous informera lorsque le nettoyage aura été effectué.

Plus d'infos sur www.narbonne.fr



MARCHÉS

À Narbonne, faire ses emplettes sur les marchés de la ville est une tradition, tout comme flâner en faisant du lèche-vitrine en cœur de ville. Entre les marchés couverts, de plein air ou spécialisés et les multiples commerces, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

LES HALLES



Célèbres dans tout le grand Sud et au-delà, les Halles de Narbonne regroupent 68 commerçants. Le pavillon Baltard a ouvert ses portes au public en 1901. Ses piliers, ses portes de pierre et sa toiture majestueuse en font l'un des plus beaux marchés couverts de France. Les Halles sont aujourd'hui une institution à Narbonne : lieu de rencontres par excellence, elles sont le théâtre au quotidien de l'art de vivre narbonnais.

**OUVERT
TOUS LES JOURS
(FÉRIÉS COMPRIS)**

Pour les commerçants :
du lundi au dimanche,
jours fériés compris, de 6 h
(sauf le lundi 6 h 30) à 14 h

**Pour les activités
de snack, bar, brasserie :**
du lundi au samedi, jours
fériés compris, de 7 h à
14 h (fin de service).
Le dimanche de 7 h
à 15 h (fin de service).

**Les Halles ouvrent
leurs portes
au public à 7 h.**



**En 2022, les Halles ont été élues
« Plus beau marché de France » au
concours national organisé par le
journal télévisé de TF1 !**

LES MARCHÉS DES QUARTIERS (TOUS PRODUITS)

**Razimbaud
(boulevard du Roussillon) :**
tous les mardis de 7 h à 13 h.

**Saint-Jean-Saint-Pierre
(parking de la Maison des
services, avenue de la Naiade) :**
tous les samedis de 7 h à 13 h.

Narbonne-Plage, Front de mer
Marché de plein-vent :
dernière semaine de juin à mi-
septembre : les mardis, jeudis et
samedis de 7 h à 13 h

Marché nocturne : du 1^{er} juillet
au 31 août : du mardi au
dimanche de 19 h à minuit

Narbonne-Plage, Les Karantes
Marché estival des Karantes :
tous les vendredis de juillet et
août, de 7 h à 13 h



LE GRAND MARCHÉ (ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE)

Sur les Barques, le cours Mirabeau, quai Vallière, le jeudi de 7 h à 13 h et le dimanche de 7 h à 13 h (hors alimentaire).

LES MARCHÉS SPÉCIALISÉS



Le marché bio (viande, volailles, fruits et légumes, miel, fromages, vins...) :

tous les samedis, cours Mirabeau, de 7 h à 13 h.

Le marché alimentaire place au Blé:

tous les mardis, place Hippolyte-Faure (près de la place des Quatre-Fontaines), de 7 h à 13 h

Le marché aux fripes (vêtements d'occasion) :

tous les mardis, cours Mirabeau, de 7 h à 13 h.

Le marché aux fleurs (plantes, fleurs coupées, graines, arbustes...) :

tous les jeudis, haut du quai Victor-Hugo, de 7 h à 13 h.



Le marché nocturne artisanal :

tous les vendredis de juillet et août, cours Mirabeau, de 18 h à 23 h.

Renseignements

Service Régies et animations commerciales

Tél. 04 68 90 30 20

regies@mairie-narbonne.fr

COMMERCES

ACTION CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du dispositif gouvernemental « Action cœur de ville », la Ville accompagne les commerces pour renforcer l'attractivité du centre-ville. Des aides sont mises en place pour les travaux de rénovation des devantures commerciales ou envers les commerces vacants.

SHOP'IN NARBONNE

Des chèques-cadeaux Shop'in Narbonne sont proposés aux entreprises, comités d'entreprises et collectivités pour gratifier leurs salariés tout en soutenant le commerce de proximité.

Renseignements

Direction cœur de Ville et commerces

Tél. 04 68 90 31 37

ABC du commerçant (guide pratique d'installation) et Parcours marchands (recensement des commerces du cœur de ville) disponibles sur :

www.narbonne.fr

LA SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE



Outil majeur pour la prévention de la délinquance, à pied, en VTT, en scooter ou en véhicule, la police municipale lutte contre le sentiment d'insécurité, aussi bien dans les quartiers extérieurs que dans le cœur de ville, avec une présence devant les écoles, des contacts réguliers avec les commerçants et les administrés.

Les policiers municipaux travaillent en complémentarité avec la police nationale, en milieu urbain, et la gendarmerie pour le secteur rural.

Depuis 2021, une brigade de soirée, travaillant jusqu'à 2h30 du matin est joignable sur le numéro habituel.

57 policiers municipaux
8 agents de surveillance de la voie publique
1 brigade VTT



Renseignements

Police municipale
19, chemin du Pont-de-l'Avenir

Accueil ouvert au public
de 8 h à 12h
et de 14h à 17 h 30

Permanences téléphoniques
de 7 h à 2h30

Numéro unique : **04 68 90 26 76**
puis choisir sur la plateforme :
accueil, renseignements, intervention, CSU, Direction, Police de l'environnement...

UN RÉSEAU DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Afin de contribuer à la sécurité des Narbonnais, le Centre de supervision urbain (CSU) surveille en direct, depuis 2015, les images des 101 caméras de la Ville. En relation permanente avec la police municipale et la police nationale, les opérateurs surveillent la voie publique et participent ainsi à la prévention des troubles à l'ordre public notamment pendant les grandes manifestations. Le CSU permet également de surveiller les nuisibles, les dépôts d'encombrants ou encore les inondations.

À NARBONNE-PLAGE

Police municipale
Tél. 04 68 49 10 57
06 31 10 19 97

En saison :

- Gendarmerie :
Tél. 17 ou 04 68 49 20 21
- Centre de secours :
Tél. 18 ou 04 68 75 10 99
- Poste de secours central :
Tél. 06 82 59 48 21



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) n'est composée que de bénévoles. Elle est un atout majeur en cas de risques. En appui des agents municipaux, elle peut, comme lors des inondations, informer les personnes isolées, et aider au nettoyage lorsque l'eau s'est retirée. Elle réalise également des patrouilles de prévention des feux de forêt, l'été.

Renseignements : tél. 06 70 26 89 55

POLICE COMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT



La Ville s'est dotée depuis 2021 d'une Police communale de l'environnement afin de pouvoir agir et faire respecter les règles de protection de l'environnement.

Elle permet de lutter contre les dépôts sauvages, assurer la prévention des incendies, lutter contre la cabanisation...

RISQUES MAJEURS

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace (inondations, feux, transports de matières dangereuses, etc.). Cette information est détaillée dans le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), consultable sur le site Internet de la Ville.

SYSTÈME D'ALERTE GEDICOM

Afin de prévenir les Narbonnais, la Ville s'est dotée d'un système d'alerte GEDICOM qui permet de prévenir en moins d'une heure la totalité de la population. Les riverains concernés peuvent se faire inscrire sur la liste des personnes contactées en cas d'alerte, en appelant le **04 68 90 26 76** ou en ligne sur le site de la Ville www.narbonne.fr rubrique « **Risques majeurs** ».

Renseignements

Service Risques majeurs

Tél. 04 68 90 26 76

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La Ville a élaboré son plan communal de sauvegarde qui définit les procédures d'alerte de la population et organise les secours. **En période de crise, le standard d' « Allô Narbonne » est ouvert 24 h sur 24 (0 800 15 13 11, gratuit).**

ETAT CIVIL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

PÔLE ÉTAT CIVIL

Ce pôle gère de nombreuses formalités : déclarations de naissances, mariages et PACS, délivrance du livret de famille ; reconnaissances avant ou après naissance, les changements de nom, de prénom, la délivrance de copies d'actes, les licences pour débit de boissons.

Renseignements : Etat civil

19 bis, rue Gustave-Fabre

Du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h45 et de 14h à 17h

Tél. **04 68 90 30 36**

etatcivil@mairie-narbonne.fr

PÔLE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Type de démarche	Mairie de ville	Mairie annexe de Narbonne-Plage	Maison des services	Mairie annexe de Narbonne-Frège	Mairie annexe de Baliste
Carte nationale d'identité	•	•	•	•	•
Passeport	•	•	•	•	•
Certificat de vie	•	•	•	•	•
Attestation d'accueil	•	•	•	•	•
Recensement militaire	•	•	•	•	•
Inscription sur les listes électorales	•	•	•	•	•
Délivrance d'actes d'état civil	•	•	•	•	•
Légalisation de signature	•	•	•	•	•
Demande de carte Elicia	•	•	•	•	•
Demande de carte Clés du patrimoine	•	•	•	•	•

PÔLE CIMETIÈRES

En charge des déclarations de décès, ce pôle gère également la vente des concessions pour les 3 cimetières de la commune.

Renseignements : Pôle cimetières

Cimetière de l'Ouest, voie des Elysiques

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. **04 68 90 30 25**

4 SITES DÉDIÉS

Cœur de Ville

19 bis, rue Gustave-Fabre

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h45 et de 14h à 17h

04 68 90 30 36 / formalites.hdv@mairie-narbonne.fr

Maison des services

1, avenue de la Naïade

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h

04 68 90 31 31 / accueil.mds@mairie-narbonne.fr

Mairie annexe de Baliste

Rue d'Aoste

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h

04 68 32 58 63 / accueil.baliste@mairie-narbonne.fr

Cartes d'identité et passeports :

Sans rendez les mardis et jeudis

Prise de rendez-vous en ligne pour l'un des 3 sites :

<https://www.narbonne.fr/cni-passeports-rdv>

Mairie annexe de Narbonne-Plage

Avenue du Théâtre

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

04 68 49 82 03

accueil.narbonne-plage@mairie-narbonne.fr

L'URBANISME

UN ACTEUR ESSENTIEL POUR VOS PROJETS

La Direction de l'Urbanisme est chargée de la prospection et du contrôle du développement du territoire.



Ses missions sont de gérer :

• La planification et l'aménagement urbain

La Ville de Narbonne est dotée d'un document d'urbanisme et de planification : le Plan local d'urbanisme (PLU). Ce document répertorie les diverses zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles... Le service pilote les évolutions du PLU (modification, révision et mise en compatibilité...) ainsi que les études et les procédures d'aménagement urbain.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 41

• Le droit des sols

Le service assure l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager et permis de démolir. Il gère également les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Pour tous renseignements, le public est accueilli dans les locaux des services techniques municipaux au 10, quai Dillon, du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 14h à 18h. Pour ces démarches, les imprimés à remplir sont disponibles à l'accueil des Services techniques municipaux et à la mairie annexe de Narbonne-Plage.

Renseignements : tél. 04 68 90 26 58

LA PROTECTION DU CŒUR HISTORIQUE

Avec son label « Ville d'art et d'histoire », Narbonne s'est engagée dans une démarche de valorisation et de protection de son patrimoine urbain exceptionnel. Le secteur nouvellement dénommé Site patrimonial remarquable, comprend le cœur historique à l'intérieur des boulevards. Si vous habitez dans cette zone, sachez que des travaux extérieurs ou intérieurs sont soumis à autorisation.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 84

Renseignements

Direction de l'urbanisme

Tél. 04 68 90 30 73

urbanisme@mairie-narbonne.fr

Maison de l'habitat du Grand Narbonne

Un projet de rénovation ? Une question sur l'habitat ? Contactez le Grand Narbonne :

Tél. 04 68 65 41 68

maisonhabitat.legrandnarbonne.com
www.legrandnarbonne.com

LA PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE,
ENFANCE
ET JEUNESSE

274 places en structures collectives financées par la Ville

6 structures d'accueil collectif municipales

1 structure en partenariat



COMMISSION D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHES

Si vous souhaitez faire appel à l'un des modes d'accueil mis en place par la Ville de Narbonne, contactez la Direction Petite Enfance par téléphone ou par mail. Selon la date souhaitée d'entrée de votre enfant en crèche, un formulaire de pré-inscription vous sera envoyé.

À la suite, un agent de la Direction Petite Enfance vous contactera et vous fera une présentation globale des différents modes d'accueil.

Les enfants sont acceptés à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Une fois le dossier de pré-inscription déposé, il sera étudié par la commission d'admission en crèche, qui se réunit trois fois par an.



LES STRUCTURES DE MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

- **Crèche de Bourg**
rue de la Parerie
- **Le Jardin**
3 rue du Verdouable
- **La Domus**
6 rue Nicolas-Leblanc
- **Les Bouts'choux**
10 rue Kléber
- **Les P'tits Loups**
5 rue de la Berre
- **Les Primevères**
7 rue des Primevères
- **Eole, géré par le groupe Babilou**
4 avenue Elie-Sermet
(50 places financées par la Ville)

Renseignements

Direction de la Petite Enfance

1 impasse Le Soleil

Tél. 04 68 90 30 22

petiteenfance@mairie-narbonne.fr



► RELAIS PETITE ENFANCE

Bureau administratif:

5 rue de la Berre - Tél. 04 68 90 30 39

Deux lieux d'accueil pour les Assistants Maternels :

- > Boulevard du Roussillon «Quartier de Razimbaud»
- > Maison de la Proximité, 55 avenue de Réveillon

► LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA MAISON DES DÉCOUVERTES »

Boulevard du Roussillon, centre commercial
Razimbaud : 04.68.90.26.72

► UNE CUISINE CENTRALE SPÉCIALISÉE PETITE ENFANCE



L'ENFANCE ET ÉDUCATION



VOS DEMARCHES 100 % EN LIGNE

Grâce à l'**espace citoyens numérique**, vous pouvez gérer facilement, de chez vous, **24h/24 et 7j/7**, les inscriptions de votre enfant à la cantine, sur les temps périscolaires ou dans les centres de loisirs.

Connectez-vous sur :

www.narbonne.fr/espace-citoyens

Renseignements

Direction de l'enfance, de la jeunesse
et de l'éducation

1 impasse le Soleil

Tél. 04 68 90 26 60

espacefamille@mairie-narbonne.fr

30 écoles

4 044 enfants scolarisés

2 846 enfants

sur les temps d'activités
périscolaires (dispositif ALAE)

18 centres de restauration :
250 000 repas servis par an

540 places par semaine
en accueil de loisirs l'été

HORAIRES DES ÉCOLES

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : **8 h20 – 11 h45**

L'après-midi : **13 h35 – 16 h30**

HORAIRES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (ALAE), DES GARDERIES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH),

ALAE (payant) :

Matin : 7h30-8h20 et soir 17h-18h30

Garderies gratuites :

de 11h45 à 12h20, de 13h20 à 13h35, et de
16h30 à 17h

Mercredi ALSH :

Dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir.
Possibilité d'inscription à la demi-journée.

L'AIDE AUX DEVOIRS

Tous les soirs de 16h45 à 17h45, une aide aux devoirs gratuite est proposée. Elle est assurée par des enseignants et animateurs.



UN FRUIT À L'ÉCOLE

Tous les jours, votre enfant reçoit un fruit frais pour le goûter, afin de favoriser de bons comportements alimentaires dès le plus jeune âge.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les mercredis et les vacances, les accueils de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans, sur plusieurs sites :

- **pour les enfants de maternelle**, dans les centres de loisirs Ferry, Curie, Bert, Kergomard, Sol, Fabre-d'Eglantine
- **pour les enfants d'élémentaire**, dans les accueils de loisirs de Voltaire, Zola, Pasteur, Cezelli, Jaurès, Anatole-France..

Trois possibilités d'accueil le mercredi :

- le matin, de 9h à 11h45 (garderie payante dès 7h30) sans restauration,
- à la journée avec restauration, de 9h à 17h (garderie payante jusqu'à 18h30),
- l'après-midi, de 13h30 à 17h (garderie payante jusqu'à 18h30), sans restauration.

Pendant les vacances, accueil en journée de 9h à 17h (option payante le matin et le soir).

Narbonne-Plage :

- Juillet/août : accueil sur place à l'école Gaston-Bonheur..

LA JEUNESSE

OFFRE DE LOISIRS 11-17 ANS

Le service Jeunesse dispose de deux structures d'accueil :

- **11-13 ans** : un accueil pour les 11 ans (scolarisés en 6^e) à 13 ans à l'espace Le Forum (6 avenue des Hauts-de-Narbonne). Ouvert les mercredis de 12h à 18h30 et toutes les vacances scolaires, de 8h à 18h30.
- **14-17 ans** : un accueil pour les 14-17 ans à l'Espace info jeunes* (place Roger-Salengro). Un lieu de rencontres pour partager des moments conviviaux encadrés par une équipe d'animation. Des actions sont organisées en journée et des séjours sont proposés durant les vacances scolaires.



Renseignements : Service Jeunesse
04 68 90 26 60
eij@mairie-narbonne.fr
www.narbonne.fr/espaceinfojeunes

UNE AIDE POUR LE BAFA

La Ville aide les jeunes à décrocher leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Elle finance le coût de ce diplôme à hauteur de 50% pour les jeunes narbonnais âgés de 17 à 25 ans. Le dossier est à déposer à l'Espace info jeunes* ; les pièces à fournir sont la lettre de demande de financement, une photocopie de la carte d'identité, un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement.

LA COLONIE DU PICOU

Situé dans la Montagne Noire à Saissac, « Le Picou » est un camp de vacances qui se situe dans un domaine de 160 hectares de forêts et prairie.

Des séjours de vacances y sont organisés pour les jeunes narbonnais, âgés de 6 à 17 ans, durant les vacances de Printemps et d'Automne, avec un pic de fréquentation de 120 jeunes par semaine en juillet et août. Au programme : accrobranche, tyrolienne, baignade, kayak sur un lac d'un hectare, VTT, escalade, canyoning...





info Narbonne
jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

ESPACE INFO JEUNES

En partenariat avec la Maison des jeunes et de la culture, l'Espace info jeunes est ouvert aux jeunes de 12-25 ans, ainsi qu'aux parents, aux demandeurs d'emploi, aux stagiaires...

Il accueille, renseigne, conseille, oriente, met à disposition du public de la documentation (études, métiers, emplois, formation, mobilité, loisirs, santé, logement, sport...), accompagne dans les démarches administratives, organise des ateliers sur différentes thématiques, etc.

Renseignements :

Place Roger-Salengro

Situé entre la MJC et le jardin des Vicomtes.

Tél. 04 68 90 26 66

EIJ@mairie-narbonne.fr



LES LUDOTHEQUES MUNICIPALES

Ouverte à tous les âges (0 à 99 ans), la ludothèque est un espace socioculturel de la Ville de Narbonne, dédié au jeu et au jouet :

- jeu sur place (gratuit),
- prêt de jeux (gratuit),
- animations ponctuelles « hors les murs » ou dans la ludothèque (soirées, ateliers de fabrication, journées jeux au jardin, Palais du jeu Féeries de Noël.....) fêtes et matinées du jeu...).

> La Fée Bistande, place du Forum

Périodes scolaires : mardi et jeudi de 14h30 à 18h30 ; mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Vacances : Ouverture la 1^{ère} semaine des vacances scolaires : mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h ; vendredi de 9h30 à 12h.

Contact : **04 68 41 49 75**

ludothequelafeebistande@mairie-narbonne.fr

> Christian-Meyer

Centre commercial, bld du Roussillon

Périodes scolaires : lundi et mardi de 14h30 à 18h30 ; mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h30 à 12h.

Vacances : Ouverture la 2^e semaine des vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h ; jeudi et vendredi de 9h30 à 12h.

Contact : **04 68 90 26 71**

ludothèque.c-meyer@mairie-narbonne.fr



Renseignements :

Toutes les formations supérieures sur
www.legrandnarbonne.com

ÉTUDIER ET TRAVAILLER

L'Université de Perpignan Via Domitia, en partenariat avec le Grand Narbonne, a ainsi choisi Narbonne pour installer deux pôles de formation, avec des diplômes reconnus nationalement : le pôle scientifique et technologique et le pôle juridique. Cette offre universitaire est complétée par de nombreuses formations dispensées par les lycées narbonnais : commerce du vin, droit immobilier, construction durable, tourisme... Les champs d'études sont nombreux et variés !

L'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)

Pôle juridique :

- BUT Carrières Juridiques (CJ)
- Capacité en droit
- Formation qualifiante Compréhension de l'activité de méthanisation
- Licence Droit
- Licence pro Activités Juridiques : métiers du droit de l'immobilier 2 Parcours : Droit de l'immobilier / Gestion de la rénovation thermique des Bâtiments
- Licence pro Activités juridiques : métiers du droit privé Parcours : Droit viticole
- Licence pro Métiers du BTP : génie civil et construction Parcours : Gestion de Travaux Méthodes et Innovations Numériques (GTMIN)
- Master Droit de l'immobilier 2 Parcours : Droit des biens et promotion immobilière / Estimation des biens fonciers
- Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme Parcours Droit de l'urbanisme et du développement durable

Pôle scientifique et technologique :

- BUT Génie Chimique – Génie des Procédés option bio procédés (GCGP)

Les autres filières

Tourisme

- Bachelor Tourisme
- Licence pro Guide conférencier

Santé & social

- Formation en soins infirmiers
- BTS de biologie médicale
- BTS Economie sociale et familiale

Gestion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Commerce international
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client
- BTS Management commercial et opérationnel
- BTS Comptabilité et gestion
- BTS Professions immobilières
- Diplôme de comptabilité et gestion
- Bachelor Notariat et carrières juridiques
- Bachelor Responsable de programmes immobiliers
- Bachelor Banque/Assurance

Industrie

- BTS Fluides Energies Domotique Option Domotique et bâtiments communicants
- BTS Maintenance des systèmes (2 options).



Près de **2 000 étudiants**
2 pôles principaux
 et 3 filières de formation
1 Maison de l'Étudiant

LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

Située sur l'avenue Pierre-de-Coubertin (face à l'IUT), la Maison de l'Étudiant accueille actuellement les étudiants.

Sur place, des permanences sont assurées par le Crous et ses partenaires :

Service social tél. 04 68 50 82 05/
 service.social11@crous-montpellier.fr
 et **Soutien psychologique**
 tél. 06 26 74 52 60

maisondesados@pep11.org.
 La Maison de l'étudiant héberge également **La brasserie** universitaire «Le 1000 pâtes», ouverte du lundi au vendredi (hors vacances scolaires), de 11h30 à 13h45 et également dès 8h pour le petit-déjeuner.

IN'ESS, UNE STRUCTURE POUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS

IN'ESS est un équipement du Grand Narbonne dédié à l'accompagnement des projets professionnels et à la création d'activités. Il s'adresse à toute personne, salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, porteur de projet, travailleur indépendant ayant un projet professionnel.

Grâce à son réseau de partenaires, IN'ESS écoute, oriente, accompagne et propose des solutions adaptées et innovantes à chaque demande.

Parmi les solutions proposées :

- accompagnement au montage de projet de création/reprise d'entreprise,
- une recherche de financements solidaires et participatifs pour vos projets,
- solutions d'hébergement d'activité, hôtel d'entreprises
- des formations adaptées aux métiers qui recrutent sur le territoire,
- un lieu d'échanges et de mise en réseau professionnel,
- un fablab, espace de co-working, une salle de créativité et un restaurant.

Rens. : IN'ESS - Le Grand Narbonne
 30 avenue Pompidor
Tél. 04 11 23 22 00
service.accueil-iness@legrandnarbonne.com
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
et 13h30-17h.

Plus de 2 500 ans d'histoire,
avec une dizaine de monuments
historiques et des collections
labellisées Musée de France,
Ville d'art et d'histoire.

**CULTURE,
PATRIMOINE
ET ANIMATIONS**



UN PATRIMOINE VIVANT

Attachée à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture, Narbonne fait partie du réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire » et le Palais-Musée des Archevêques est également labellisé « Musée de France ». La Ville organise tout au long de l'année, des animations d'histoire vivante, des visites guidées, animées ou théâtralisées, pour découvrir le patrimoine et la ville dans toutes ses composantes.

CARTE « LES CLÉS DU PATRIMOINE »



Réservée aux résidents du Grand Narbonne, elle donne accès gratuitement aux monuments et musées de Narbonne. Elle est délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile au Palais-Musée des Archevêques, dans les mairies annexes.

QUELQUES MUSÉES...

PALAIS-MUSÉE DES ARCHEVÊQUES

PARCOURS PALAIS NEUF ET COLLECTIONS D'ART

La visite du **Palais Neuf**, aménagé entre les XIV^e et XIX^e siècles, permet la découverte des anciens appartements des archevêques et des très riches collections d'art (faïences des XVII^e et XVIII^e siècles, tableaux des écoles européennes du XVI^e au XIX^e siècle, importante section de peintures orientalistes, mobilier).

Renseignements : **tel. 04 68 90 31 34 / musées-narbonne.fr**
palais@mairie-narbonne.fr



PARCOURS PALAIS VIEUX

Ancienne demeure des archevêques, le **Palais Vieux** offre des espaces d'une grande richesse (plafond peint du XIII^e siècle, peintures murales du XIV^e siècle). Actuellement en cours de travaux, le parcours du Palais Vieux rouvrira ses portes au public après la mise en place de la nouvelle muséographie qui fera la part belle au Moyen Âge.

Renseignements : **tel. 04 68 90 31 34 / musées-narbonne.fr**

LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE.

Situé dans le bâtiment de l'Annonciade du XV^e siècle, le Trésor est accessible par le chœur de la cathédrale. La pièce, de plan carré, est couverte d'une coupole en briques qui génère, d'un angle à l'autre, un curieux phénomène acoustique. En collection, des œuvres remarquables, de la période carolingienne à la période moderne : ivoires, tapisseries, manuscrits, orfèvrerie.

LA MAISON NATALE DE CHARLES TRENET

Visitez le lieu qui a vu naître l'artiste le 18 mai 1913. Lieu d'inspiration privilégiée, cette maison raconte l'artiste et ses jeunes années.

Renseignements : **tel. 04 68 58 19 13**



NARBO VIA

La Ville est membre de l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) Narbo Via qui rassemble trois lieux dédiés à l'histoire romaine de Narbonne : le musée Narbo Via, l'*Horreum* romain et le site-musée d'Amphoralis.

Renseignements : **tél. 04 68 90 28 90**



Les horaires varient en fonction des saison (basse, haute, intermédiaire).
 Consultez-les sur **narbonne.fr/histoire-patrimoine**

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DU GRAND NARBONNE

THÉÂTRE + CINÉMA SCÈNE NATIONALE GRAND NARBONNE



Créé en 1994, **Théâtre + Cinéma scène nationale Grand Narbonne** propose une programmation diversifiée et pluridisciplinaire tout public et jeune public : théâtre, cirque, danse, musique, cinéma art et essai... Il dispose de deux salles (900 et 276 places).

Toute la saison est consultable sur le site :
www.theatrecinema-narbonne.fr

Renseignements :

2 avenue Hubert-Mouly - Tél. 04 68 90 90 00

Billetterie : 04 68 90 90 20

Programmation :

www.theatrecinema-narbonne.fr



LA MÉDIATHÈQUE

Libre d'accès, cet équipement du Grand Narbonne, propose, sur plus de 2 300 m², différents espaces thématiques.

Le Grand Narbonne a mis en place son réseau de lecture publique. Grâce à une carte de prêt unique et gratuite, les abonnés de la médiathèque du Grand Narbonne et ceux des bibliothèques communales partenaires peuvent accéder à l'ensemble des fonds des médiathèques ainsi qu'aux ressources numériques en ligne (presse, autoformation, musique, vidéos à la demande, livres numériques...). La Médiathèque propose gratuitement un programme d'animations éclectiques (expositions, rencontres, spectacles, concerts, ateliers..).

La Médiathèque est **ouverte de septembre à juin, le mardi, mercredi, jeudi, samedi, de 10 h à 18 h, et le vendredi, de 10 h à 20 h.**

En juillet et août, elle est accessible du mardi au vendredi de 9 h à 16 h et le samedi de 9 h à 13 h. L'inscription pour le prêt de documents et l'accès aux ressources numériques sont **gratuits.**

Renseignements

La Médiathèque - 1 bd Frédéric-Mistral

Tél. 04 68 43 40 40

www.mediatheques-legrandnarbonne.com

LE PATIO DES ARTS

Le Patio des Arts du Grand Narbonne regroupe désormais le conservatoire de musique et de théâtre et l'école d'arts plastiques.

Il est labellisé Conservatoire à Rayonnement Départemental par le ministère de la culture. Véritable lieu d'enseignement, de création et de diffusion artistique, il accueille, au sein de ses pôles musique, théâtre et arts plastiques, un public qui va de la maternelle aux seniors, des 1^{er} cycles aux Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur. L'offre pédagogique est organisé en cycles, de l'éveil/initiation et de l'apprentissage jusqu'à la pratique artistique amateur autonome et éclairée. Elle est accessible dès 4 ans en arts plastiques, 5 ans en musique et 8 ans en théâtre.

Les choix de chaque élève sont au centre de leur orientation au travers de parcours personnalisés.

L'enseignement artistique est axé à la fois sur l'apprentissage des techniques académiques et sur la découverte de nouveaux médias.

Le collectif, la découverte et l'implication au sein du processus de création et la transversalité artistique fondent l'axe fort du projet de l'établissement.

Renseignements

Le Patio des Arts du Grand Narbonne
1 rue de l'Étoile – Tél. 04 68 58 10 80
lepatiodesarts@legrandnarbonne.com

+ d'infos

<https://culture.legrandnarbonne.com/2238-le-patio-des-arts-du-grand-narbonne.html>



LE HANGAR MUSICAL

Avec ses trois studios équipés, les musiciens narbonnais disposent d'un lieu idéal pour répéter en groupe ou en solo. Le Hangar musical est un lieu musical fédérateur destiné à accueillir, promouvoir et diffuser les groupes de musiques actuelles sur Narbonne. Il organise également des ateliers thématiques, ainsi que du coaching artistique.



Renseignements :

Hangar musical
Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 75 08 43



QUELQUES RENDEZ-VOUS CULTURELS GRATUITS...

Des concerts : Musique en Monuments, programmation annuelle du Hangar musical (pop, rock, chansons).

Des expositions à la chapelle des Pénitents-Bleus ou encore à la Poudrière.

Des festivals : Elizik, Musiques au Présent.

Renseignements

Service culture : **04 68 90 30 65**

Pour ne rien rater des rendez-vous culturels, inscrivez-vous sur la liste de diffusion :

info.culture@mairie-narbonne.fr



ARCHIVES MUNICIPALES

Les Archives municipales vous font voyager à travers les époques et découvrir la richesse de l'histoire de Narbonne. Retraçant la mémoire de la ville, de ses institutions, des lieux, des événements et des personnes depuis le Moyen Âge, les archives sont un service public, dont l'accès est libre et gratuit pour tous.

Les archives se dévoilent sur internet, au travers de jeux et d'expositions virtuelles renouvelés chaque année :

<https://www.narbonne.fr/archives-municipales>

Renseignements

31 rue Jean-Jaurès, 2^e étage. Tél : **04 68 90 30 71**

Horaires de la salle de lecture sur RDV : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h (fermeture hebdomadaire le mercredi et du 26 décembre au 1^{er} janvier).

DES RENDEZ-VOUS JEUNE PUBLIC

Vacances du patrimoine : ateliers, jeux de piste à la découverte des monuments et musées.

Service éducatif patrimoine et musée : les guides-conférenciers de la Direction du patrimoine accueillent les classes (maternelles, primaires, collèges, lycées, instituts spécialisés, étudiants) en visites-conférences et ateliers.

Ecole et cinéma : aller au cinéma avec son école pour éveiller la curiosité des enfants pour des films de qualité.



Renseignements Jeune public et visites guidées

Direction du Patrimoine

Service animation du patrimoine et des musées

Tél. 04 68 90 30 66 / **visitesguidees@mairie-narbonne.fr**

UNE VILLE ANIMÉE, TOUTE L'ANNÉE !

Tout au long de l'année, la Ville propose des animations pour tous les goûts et tous les âges. Inédites ou incontournables, elles ponctuent chaque saison avec en points d'orgue : la programmation estivale « Clap d'été » ou les Féeries de Noël.

QUELQUES RENDEZ-VOUS PHARES...

LES NATUR'AILES

Fin mai/début juin, les cerfs-volants de toutes les tailles débarquent à Narbonne-Plage. Démonstrations, compétitions sportives internationales... Un spectacle dans le vent !



BARQUES EN SCÈNE



A la fin du mois d'août, Narbonne vit le temps d'un week-end au rythme de la musique et de la fête avec son festival de fin d'été : concerts gratuits, arts de la rue et bodegas en cœur de ville.

LES FÉERIES DE NOËL

En décembre, Narbonne se plonge dans un univers magique : marché de Noël, déambulations, décorations, jeux, illuminations, fête foraine, Palais du jeu, etc.



Mais aussi : les Estivales ; les festivals Musiques au Présent, Musique en Monuments, Elizik', Théâtre amateur ; les concerts au jardin, d'orgues ; les brocantes ; les animations des ludothèques ; le programme pour seniors, etc.

QUELQUES LIEUX PHARES...

NARBONNE ARENA

Concerts, spectacles, compétitions sportives, congrès d'affaires, événements organisés par la Ville. En accueillant jusqu'à 5000 spectateurs, il est le pôle événementiel et culturel du territoire. Infos : narbonne-arena.fr



ESPACE DOMINIQUE-BAUDIS

Salle multiculturelle de Narbonne-Plage qui accueille : cinéma, concerts, conférences, théâtre, one man show, etc. Infos : page Facebook « Espace Baudis à Narbonne-Plage ».



Avenue du Théâtre
**Tél. : 04 68 90 30 53 -
04 68 30 05 02**

Renseignements

Direction de l'animation

Tél. 04 68 90 26 53

animationville@mairie-narbonne.fr

LE PLEIN D'ANIMATION POUR LES SENIORS

11 500

cartes Elicia
sont actuellement
attribuées à Narbonne

LA CARTE ELICIA

La carte Elicia s'adresse aux Narbonnais ayant 60 ans et aux retraités à partir de 55 ans. Elle est délivrée par le service Animation seniors sur simple justificatif de domicile et une photo d'identité récente. Cette carte gratuite permet de bénéficier :

- de tarifs préférentiels pour de nombreuses activités (transport, théâtre, loisirs, sports, visite des musées narbonnais),
- des ateliers animations du service,
- du spectacle du nouvel an,
- d'un cadeau de Noël,
- des manifestations et des sorties diverses organisées par le service.



DES ATELIERS ET DES ACTIVITÉS

Plusieurs ateliers sont proposés aux détenteurs de la carte Elicia notamment : esthétique, sophrologie, numérologie, gym, pilate, Qi gong, chorale, œnologie, sorties thématiques, initiation à la guitare, écriture...

Mais aussi des conférences santé, des visites du patrimoine, des voyages (en France et à l'étranger). Cinq événements « phares » ponctuent l'année : le buffet dansant, la Senior'Attitude, le traditionnel loto, les festivités de Noël et la célébration des Noces d'or.

Renseignements

Service animation seniors - Tél. 04 68 90 26 32

LES ACCUEILS D'ANIMATION SANTÉ SENIORS

La Direction de la Santé met en place quatre accueils d'animation santé de quartiers pour créer du lien avec les personnes. Des liens qui se veulent respectueux des attentes de chacun, détente, activités, sorties (lotos, cinémas, balades...), jeux, cuisine, etc... et qui met à mal ce mal qui ronge...l'isolement.

« C'est reconnu s'investir permet de conserver autonomie, dynamisme et santé ! »

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h45(sauf sorties exceptionnelles)

- Accueil Moulin-du-Gua,, 28 quai de Lorraine (Bt C)
Tél. 04 68 42 43 58
- Accueil le Recantou, 4 rue Turgot
Tél. 04 68 42 32 26
- Accueil Saint-Sébastien, 19 rue Cuvier
Tél. 04 68 32 43 66
- Accueil Narbonne-Plage, Chemin-de-la-Fontaine-de-Verre **Tél. 04 68 75 00 17 / 06 38 32 44 67**



L'OFFICE DE TOURISME À VOTRE ÉCOUTE

À la recherche d'un bon plan ou d'une idée originale pour le week-end ? Des questions sur l'offre culturelle ou le patrimoine ? Les équipes de l'Office de Tourisme de la Côte du Midi sont à votre service. C'est en véritables experts de la destination que les conseillers en séjour vous accueillent et vous renseignent sur les incontournables et les insolites du Grand Narbonne.

Toutes les infos pratiques sont également disponibles en ligne et sur les bornes interactives. Sur le site web, il est aussi possible de chatter directement avec un conseiller en séjour pour une réponse rapide et personnalisée.

L'Office de tourisme propose aux habitants de devenir les meilleurs ambassadeurs qui soient ! Avec la Carte Ambassadeur, si je visite avec mes amis, pour moi c'est gratuit. Obtenez votre carte réservée aux habitants à l'Office de Tourisme.

Renseignements

Office de tourisme, 31 rue Jean-Jaurès

Tél. 04 68 481 481

www.visit-lanarbonnaise.com



NOUVEAU !

Réservez
vos activités de loisirs
à l'Office de tourisme



LES HORAIRES D'OUVERTURE

- **Avril à juin** : du lundi au samedi de 9h à 13h et 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h30
 - **Juillet et août** : tous les jours de 9h à 19h
 - **Septembre** : Tous les jours de 9h à 13h et 14h à 18h
 - **Octobre à mars** : du lundi au samedi de 10h à 13h et 14h à 17h, fermé le dimanche
- Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Le bureau d'**information Tourisme de Narbonne-Plage** est ouvert d'avril à octobre.

L'Office de Tourisme de la Côte du Midi

vous accueille également toute l'année à Port-la-Nouvelle, Saint-Pierre-la-Mer, au Somail et l'été à Sigean, la Palme, à la réserve africaine et sur tout le territoire à bord de son combi *Côte du Midi*.

SPORTS

132 clubs

55 disciplines pratiquées

19 000 pratiquants licenciés

4 clubs de haut niveau en rugby,
volley, handball et football

UNE VARIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Pour pratiquer votre sport favori, faites votre choix ! Treize gymnases et huit salles spécialisées (deux stands de tir, un dojo, un mur artificiel d'escalade, des salles d'escrime, de tennis de table, de gymnastique...)

sont à votre disposition, ainsi que cinq stades représentant quinze pelouses (dont deux synthétiques), deux convisports, trois piscines (six bassins), deux pistes d'athlétisme, une plateforme « Sport, santé, bien-être » au Parc des Sports et de l'Amitié, une salle de handball ou encore un skatepark. Trois grands complexes existent : le Parc des Sports et de l'Amitié, le Palais des Sports, des Arts et du Travail et l'Espace de Liberté.

Renseignements

Direction des sports, Parc des Sports et de l'Amitié,
4 avenue Pierre-de-Coubertin.

Tél. 04 68 90 90 68

sports@mairie-narbonne.fr

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

École municipale de natation et de plongée

- tous les mercredis matins (5 – 12 ans)
- stages (enfants) pendant les vacances scolaires.

Renseignements : tél. **04.68.32.20.40**

Plateforme « SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE »

Des séances sportives pour tous les âges, ainsi que du « Sport sur ordonnance ».

Renseignements : tél. **04.68.90.30.18**

Base du Port de La Nautique

Au port, de nombreuses activités (régates, concours de pêche..) et une école de voile ouverte à tous.

Renseignements : tél. **04.68.32.26.06**

Salle polyvalente de Narbonne-Plage

Ouverte toute l'année (hors vacances de Noël) aux activités et réunions associatives (gym, yoga, judo, réunions, assemblées générales...).

Renseignements : tél. **04 68 49 82 03**

Piscine de Narbonne-Plage

Située près de l'espace Baudis, la piscine est ouverte toute l'année (hors vacances de Noël) et proposent des animations pour tous les âges, des cours collectifs, de l'aquagym, etc.

Renseignements : tél. **06 86 35 12 62**

Base Navalía de Narbonne-Plage

Située au Port de plaisance, elle abrite un club de plongée, un club de pêche au gros, ainsi que l'école de voile et de croisière.

Renseignements - Capitainerie : tél. **04 68 49 91 43**



L'ESPACE DE LIBERTÉ ET SA PALETTE D'ACTIVITÉS

Avec l'Espace de Liberté, équipement communautaire du Grand Narbonne, choisissez parmi un large panel d'activités ludiques et sportives : parc Aquakid, piscine couverte, bassin ludique, piscine olympique, trampoline, jeux aquatiques gonflables, bassin O'Tonic pour l'aquafitness, pentagliss et toboggan géant extérieurs, patinoire et karting sur glace, de septembre à juin, bowling, spectacles... Tout pour passer des moments exceptionnels, en famille ou entre amis !

Espace de Liberté

Route de Perpignan

Renseignements :

tél. 04 68 42 17 89

client.espace@legrandnarbonne.com

www.espaceliberte.com

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

LA SANTÉ

86 défibrillateurs
implantés en ville

80 partenaires
agissant dans le domaine de la santé

NARBONNE, UN RÉSEAU DE PARTENAIRES SANTÉ

Le Contrat local de santé (CLS) est signé entre la Ville de Narbonne et l'Agence Régionale de Santé. Il a pour objectif d'améliorer les parcours de santé. Pour ce faire, il mobilise les ressources et les acteurs locaux afin d'apporter des réponses aux enjeux de santé du territoire.

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES NARBONNAIS

De nombreuses actions menées par la Ville de Narbonne en faveur de la santé des habitants.

Quelques exemples :

- dans les crèches, élaboration des menus
- formation aux gestes de premiers secours
- conférences santé
- Atelier santé ville
- sport sur ordonnance
- actions de prévention dans les écoles...

Renseignements

Direction de la santé, 29 rue Mazzini

Tél. 04 68 90 26 34

promotion.sante@mairie-narbonne.fr

LA MAISON DE PRÉVENTION SANTÉ

Située au centre-ville, la Maison de la Prévention Santé s'adresse à tous (grand public mais également acteurs locaux et structures associatives et institutionnelles).

Elle permet d'accéder gratuitement à des centaines de documents d'information et de prévention santé ainsi qu'à un grand nombre d'outils pédagogiques.



En partenariat avec l'ARS Occitanie, la Mutualité Française de l'Aude, la CPAM de l'Aude et de nombreux partenaires locaux, la Maison de la Prévention Santé anime, chaque semaine, en journée et en soirée, **des ateliers, des conférences et des débats, sur différents thèmes de santé**, pour vous aider à améliorer votre qualité de vie grâce à de meilleures connaissances sur votre santé et votre environnement.

Renseignements

Maison de la Prévention Santé
41 boulevard Dr Ferroul

Tél. 04 68 49 70 55

maison.prevention.sante@mairie-narbonne.fr

LES ATELIERS MEMOIRE ET LECTURE

Des ateliers de travail de mémoire et de lecture sont proposés gratuitement pour les plus de 55 ans sur Narbonne et Narbonne-Plage.

Rens. 06 38 32 44 83



HABITAT ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La Direction hygiène, sécurité et santé environnementale a pour mission principale la lutte contre l'habitat indigne et les logements dégradés.

Ce service informe, recueille les remarques et se rend sur place pour constater l'état du logement. Il s'occupe également de la qualité des eaux, de la prévention des risques sanitaires et de la lutte contre les nuisibles

Le « Permis de louer »

Si vous êtes propriétaire d'un bien mis en location plus de 8 mois et situé dans le cœur de ville, vous êtes susceptible d'être concerné par le « Permis de louer ». L'objectif : assurer un logement digne aux locataires et améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire



Renseignements

13 rue Benjamin-Crémieux / 04 68 90 30 85
hygiene@mairie-narbonne.fr

LA SOLIDARITÉ

Le CCAS propose des réponses individualisées aux difficultés que peuvent rencontrer les seniors ou les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Il met en place un projet individualisé d'aide et d'accompagnement et propose des services diversifiés destinés à préserver le lien social apporter un soutien, prévenir la perte d'autonomie, repérer les risques de fragilité et lutter contre l'isolement :

- **un service d'aide à domicile** pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers dans les actes courants et essentiels de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, du linge, élaboration des repas, aide à la toilette, aide à l'habillage, transferts entre lit et fauteuil, stimulation cognitive par le biais de tablettes numériques, déplacements intérieurs et extérieurs, courses, démarches administratives...) : tél. 04 68 90 31 72
sad@mairie-narbonne.fr
- **un service de portage de repas** : tél. 04 68 90 31 77
portagerepas@mairie-narbonne.fr
- **un service de téléassistance** : tél. 04 68 90 31 72
teleassistance@mairie-narbonne.fr
- **un service de petits travaux** : tél. 04 68 90 30 70
ccas@mairie-narbonne.fr (sous certaines conditions).



Renseignements : CCAS
Pôle d'aide et d'accompagnement à domicile
29 rue Mazzini. Tél. 04 68 90 31 72



ACTION SOCIALE

Aide aux personnes en situation difficile ou précaire

Toute personne en situation de précarité ou qui rencontre des difficultés peut se présenter à l'accueil social du CCAS. Elle peut être immédiatement orientée vers les structures compétentes pour répondre aux demandes d'hébergement temporaire, d'aide matérielle ou alimentaire, de soins d'urgence, d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives.

Aide à l'insertion et à l'emploi

Toute personne ayant ouvert un droit au titre du RSA, se voit proposer un accompagnement social sur orientation du Conseil départemental. Trois référents sociaux professionnels orientent les personnes sur l'offre d'insertion (insertion sociale, formation ou accès à l'emploi). Ils les accompagnent également dans leurs démarches d'accès aux soins et d'insertion par la santé.

Accompagnement des personnes dans le montage des dossiers d'aide sociale (APA, PCH, Aide sociale)

Renseignements CCAS : tél. 04 68 90 30 70
ccas@mairie-narbonne.fr

LE HANDICAP

La Délégation handicap est chargée de mettre en œuvre une politique en faveur des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap (mental, visuel, auditif, moteur), en étroite collaboration avec les réseaux associatifs, les établissements médico-sociaux, les institutions publiques et les divers partenaires.

Ses missions sont :

- accueillir, informer, accompagner, conseiller et orienter les personnes handicapées et leurs familles,
- faciliter la participation des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs,
- développer les équipements et des prestations touristiques adaptées selon les critères du label national Tourisme et Handicap, dans l'optique d'améliorer le confort de tous les publics,
- développer l'accessibilité des bâtiments et rues de la ville,
- mettre en place des journées de prévention et de sensibilisation destinées à tous les publics (scolaire, grand public...),
- répondre à la demande des personnes à mobilité réduite pour la réalisation des places de stationnement.

La Ville a obtenu en 2019 le label Handiplage niveau 4. Il s'agit du plus haut niveau de distinction qui assure ainsi le confort et l'accessibilité de la plage à tous.

Renseignements Délégation handicap.

6 rue Pierre et Jean-Baptiste Benet **Tél. 04 68 90 31 59**
delegation.handicap@mairie-narbonne.fr.

LA CULTURE POUR TOUS

Soucieuse de favoriser l'accès à la culture à tous, la Ville organise des animations adaptées aux personnes en situation de handicap : visites en langue des signes, expositions accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc. Des projets spécifiques peuvent être élaborés sur demande.



Depuis 2019, la Ville dispose du label **Handiplage de niveau 4**, plus haut niveau de distinction. Il récompense les actions menées par les services pour rendre la plage accessible aux personnes à mobilité réduite : espaces modulaires, place de parking dédiée, zone de plage réservée, douches, WC, fauteuils de plages, etc. et offre un service innovant grâce à la présence d'un «handi-plagiste» qui assure, pendant l'été, l'accueil, l'accompagnement et l'assistance à la baignade à l'aide de matériel spécifique adapté et du système audio-plage.

LA DÉLÉGATION DU LOGEMENT

La Délégation du logement oriente, informe et accompagne les usagers en recherche de logement social ou en situation difficile auprès des bailleurs sociaux. Elle porte une attention particulière aux problématiques de la santé et de l'accessibilité.

Renseignements

Délégation logement
Tél. 04 68 90 31 60

délégationlogement@mairie-narbonne.fr

VIVRE
ENSEMBLE

LA VIE ASSOCIATIVE

Avec plus de 400 associations, Narbonne dispose d'un vivier dynamique et diversifié. Un grand nombre d'activités sont ainsi proposées, pour tous les âges et pour tous les styles.

WWW.ASSO-NARBONNE.FR

C'est le site Internet des associations narbonnaises. Il contient notamment un annuaire des associations, des informations sur leurs activités et les rendez-vous qu'elles proposent. C'est également une boîte à outils à destination des associations.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a lieu tous les ans au mois de septembre. Il réunit en moyenne 120 associations : un excellent moyen pour découvrir les différents clubs, les activités qu'ils proposent et les bénévoles qui les animent.



Plus de 400 associations
55 disciplines sportives proposées

Renseignements : tél. 04 68 90 30 99



DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Depuis de nombreuses années, la Ville soutient les associations sportives locales qui participent à l'animation du territoire, ainsi que les équipes engagées dans l'élite des principaux sports collectifs.

Parmi elles : le **Racing Club Narbonnais** (rugby) ; le **Football Union Narbonne**, le club **Narbonne Handball** ou encore les **Centurions** du Narbonne Volley qui ont décroché le titre de Champions de d'Europe en 2022, lors de la compétition CEV Challenge Cup.



DE L'ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF

La France organisera la **Coupe du Monde de Rugby en 2023** et le plus grand évènement sportif de la planète, les **Jeux Olympiques en 2024** qui se tiendront à Paris. La Ville s'est portée candidate pour devenir camp de base d'une équipe de rugby internationale et centre de préparation d'une délégation olympique de rugby à 7.

Enfin, la Ville réitère sa candidature à la société organisatrice du Tour de France (ASO) dans l'espoir d'accueillir une étape de départ ou d'arrivée.

DU SPORT POUR TOUS

De nombreux équipements sportifs en accès libre ou sous l'égide des associations, permettent à tous de pratiquer une activité physique et sportive au quotidien. En périphérie de la Ville, de nombreux sites offrent aussi la possibilité de faire des sports nautiques ou de pleine nature. Un annuaire des associations, répertoriant les équipements sportifs et les activités proposées, est consultable sur le site internet de la ville.

Renseignements : tél. **04 68 90 90 68**.





LA MÉMOIRE COMBATTANTE

La Ville de Narbonne, en partenariat avec le Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne, s'attache à organiser les commémorations nationales de façon à en faire mieux partager le sens au grand public et à la jeunesse.

Renseignements :
Mémoire Combattante
Tél. 04 68 90 30 92

Comité de coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerres et des associations patriotiques de Narbonne
Maison du combattant
5, rue Jean-Deschamps

LA VIE DES QUARTIERS

3 quartiers dits « prioritaires »
qui bénéficient de la Politique de la Ville

ANIMER LA VIE DES QUARTIERS

À travers différentes animations, des permanences et en partenariat avec les associations de quartiers, l'objectif du pôle Vie des quartiers est de créer et d'entretenir le lien social, d'être un soutien et une écoute de la population et notamment des jeunes.

MAISONS DE PROXIMITÉ

A Razimbaud (boulevard du Roussillon) et Réveillon (avenue de Réveillon), ces espaces de vie conviviaux, offrent de nombreux services aux habitants : permanences des services municipaux et d'association, activités, etc.



Renseignements
Direction de la citoyenneté
Le Belvédère, 60 bd du Général-de-Gaulle
Tél. 04 68 90 26 68

UNE PROXIMITÉ RELATIONNELLE AVEC LES HABITANTS

Le pôle Proximité vise à créer du lien social et à favoriser le vivre ensemble.

Il facilite le dialogue et les échanges entre les personnes pour améliorer les relations sociales

Renseignements :

Le Belvédère, 60 Bld Général de Gaulle :

Tél. 04 68 90 26 68



UN DISPOSITIF POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

En découlant directement de la Politique de la Ville, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) permet d'améliorer les conditions de vie des habitants dans les 3 quartiers prioritaires (Saint-Jean-Saint-Pierre et les Peupliers ; Bourg et Cité ; Razimbaud), grâce à la mobilisation de divers intervenants : services de l'Etat, de la Ville et de l'Agglo, bailleurs sociaux, associations locales, etc.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville est un acteur au service de la protection de l'environnement mais aussi de l'économie circulaire locale et du lien social. Cela passe par une valorisation des paysages qui l'entourent, des opérations de sensibilisation auprès de la population ou l'adoption de bonnes pratiques. Un travail essentiel, que la Ville mène en partenariat avec de nombreux acteurs locaux: Parc naturel régional, Conservatoire du littoral, associations environnementales, structures d'insertion...

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En lien avec de nombreux partenaires, la Ville organise chaque année la Semaine du développement durable. L'objectif de cette manifestation labellisée à l'échelle européenne est de sensibiliser petits et grands aux enjeux du développement durable : préserver l'environnement, favoriser la cohésion sociale et promouvoir une économie responsable.



Renseignements : tél. 04 68 90 30 27

UN PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER

NARBONNE-PLAGE ENTRE MER ET GARRIGUE

Étendue entre mer et garrigues, la plage de Narbonne se déroule sur 5 km de sable fin. Elle s'adosse au massif de la Clape dont la riche flore méditerranéenne invite à la découverte, entre randonnées et dégustation de ses vins. Labellisée pour ses qualités écologiques, Narbonne-Plage et son port détiennent, depuis 1988, le « Pavillon Bleu. » Ce label environnemental et international démontre l'engagement de la Ville en faveur d'une politique de tourisme durable et de protection de l'environnement.



LE DOMAINE DU GRAND CASTELOU

Au cœur du Parc naturel régional, ce domaine est un ancien corps de ferme, dont la gestion a été déléguée par le Conservatoire du littoral, à la Ville et au Parc naturel régional. Ces partenaires ont en projet d'en faire un site écotouristique emblématique.

Habitants et visiteurs pourront venir découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du littoral Audois.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE



Créé en 2003, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'étend sur 70 000 ha.

Pas moins de sept zones paysagères se distinguent : le complexe lagunaire, le littoral, le massif classé de la Clape, le massif de Fontfroide, le Piémont (transition entre les Corbières maritimes, et le plateau de Leucate. La riche diversité de ses paysages, ainsi que sa faune impressionnante sont autant de raisons de se balader dans ce parc d'intérêt patrimonial.

PORT-LA-NAUTIQUE

Sous ses eaux tranquilles se cache l'ancien port romain de Narbonne à La Nautique. Aujourd'hui, l'étang de Bages-Sigean est un superbe lieu de randonnées pédestres ou cyclables.

Le site est également très prisé des amateurs de voile et de kitesurf, notamment à partir de la base de loisirs de La Nautique. (Ecole de voile : tél : 04 68 65 17 53).



LES PARCS ET JARDINS



En plus des sites naturels tels que le massif de l'Abbaye de Fontfroide, la Clape, La Campane, la Nautique, ou encore, Montplaisir, la Ville offre de nombreux parcs et jardins dédiés à la flânerie. Du jardin de la Révolution à celui du plan Saint-Paul, en passant par le jardin des Archevêques ou le jardin médiéval du Moulin-de-Gua... Ces espaces sont toutes les attentions du service Paysage et nature.

La Ville procède à la plantation de près de 400 arbres par an, préserve la biodiversité, entretient 896 ha de forêts et garrigues, modifie les espaces verts en jardins méditerranéens, fleurit les entrées de ville, le centre urbain et les ponts...

Horaires d'ouverture :

Octobre-mars : 10 h - 18 h

Avril à juin et septembre : 10 h - 19 h

Juillet et août : 10 h à 20 h

DÉVELOPPER SA MAIN VERTE DANS LES JARDINS FAMILIAUX

Pour les ménages les plus modestes, la Ville met à disposition des parcelles de terre, afin de cultiver ses légumes tout en se sensibilisant au développement durable. Deux zones de jardins familiaux existent : au Pech de l'Agnel et en bordure du Rec de la Tinos.

Renseignements : tél. 04 68 90 30 90

LES AIRES DE JEUX ET DE SPORTS

La Ville entretient 77 aires de jeux dont 3 parcours sportifs, 2 parcours de remise en forme (Parc des sports et de l'amitié & Espace Beach en front de mer) et 4 terrains multisports.

LES JARDINS PÉDAGOGIQUES

En partenariat avec les instituteurs, le service Paysage et nature invite les enfants des écoles primaires et maternelles au jardinage.

LES « BOÎTES À LIRE »

La Ville de Narbonne a installé, dans les jardins de Saint-Paul, de la Révolution, de Montmorency et Montplaisir, de l'Archevêché, des « boîtes à lire » destinées à encourager l'échange, le partage et renforcer le lien social autour de la lecture. Il est ainsi possible d'emprunter gratuitement des livres présents, qui une fois lus, seront remis dans ces boîtes pour d'autres lecteurs.

NUMÉROS UTILES

SÉCURITÉ

Commissariat de police

Bd du Général-De-Gaulle
Tél. 04 68 90 38 50

Police municipale

19 ch. du Pont de l'Avenir
Tél. 04 68 90 26 76

Gendarmerie nationale

Brigade Départementale
200 RD 6009
Tél. 17 ou 04 68 41 42 88

Gendarmerie autoroute

Échangeur Narbonne Sud
Tél. 04 68 41 56 12

SERVICES

Objets trouvés

Tél. 04 68 90 26 48

Véolia Eau

14 rue Béranger
Tél. 0 811 900 500

Urgence Gaz

Tél. 0 800 473 333

ERDF

Tél. 0 810 333 011

Hôtel des Impôts

4 avenue Maréchal-Juin
Tél. 04 68 32 80 00

Caisse d'allocations familiales

14 avenue des Pyrénées
Tél. 0 810 251 110

Caisse primaire d'assurance maladie

37, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Tél. 08 11 70 36 46

Sous-préfecture de Narbonne

37 bd Général-de-Gaulle
Tél. 04 68 90 33 40

Fourrière animale

ARPAN
CAP DE PLA - RN 113
Tél. 04 68 41 41 68 ou 06 11 31 28 13

SANTÉ

Centre hospitalier

Boulevard Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 42 60 00

La Maison médicale de garde

Bd du Docteur-Lacroix
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 19 h à minuit et week-ends et jours fériés de 8 h à minuit.
Tél. 15

Hôpital Privé du Grand Narbonne ELSAN

1 Rue du Professeur Christian Barnard, 11100 Montredon-des-Corbières
Tél. 04 34 27 48 00

ÉDUCATION

ÉCOLES MATERNELLES

Paul-Bert

3 rue de la Berre
Tél. 04 68 42 04 25

Jean-de-la-Fontaine

23 rue Verdoube
Tél. 04 68 42 15 73

Charles-Perrault

21 rue Mont-Alaric
Tél. 04 68 41 38 56

NUMÉROS UTILES

Fabre-d'Eglantine

27 rue Fabre-d'Eglantine
Tél. 04 68 32 12 44

Helvétie

5B rue Belfort
Tél. 04 68 41 49 31

Lamartine

4 rue Bons-Enfants
Tél. 04 68 32 01 02

Léon-Blum

Avenue Pierre-de-Coubertin
Tél. 04 68 32 20 51

Marguerite-Sol

34 A avenue Jean-Camp
Tél. 04 68 32 48 94

Maria-Montessori

21 Chemin de Diviès
Tél. 04 68 32 15 93

Marie-Curie

22, chemin Cité
Tél. 04 68 32 17 31

Jules-Ferry

Place Vauban
Tél. 04 68 41 38 14

Marx-Dormoy

2 rue Pierre-Reverdy
Tél. 04 68 42 29 48

Mathieu-Peyronne

10B rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 12 15

Pauline-Kergomard

1 rue Barbès
Tél. 04 68 42 32 14

Suzanne-Buisson

5 rue Armand-Carrel
Tél. 04 68 32 14 90

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Lakanal

10 rue Blida
Tél. 04 68 32 17 65

Anatole-France

12 place Bara
Tél. 04 68 42 29 11

Arago

26 rue Arago
Tél. 04 68 41 59 94

Bourg

6 boulevard Docteur-Ferroul
Tél. 04 68 32 11 81

Emile-Zola

4 place J.-Y.-Cousteau
Tél. 04 68 42 09 17

Françoise-de-Cézelli

15 rue Lyre
Tél. 04 68 41 38 34

Jean-Jaurès

1 ter rue Félix-Aldy
Tél. 04 68 32 10 17

Jean-Macé

16 rue Languedoc
Tél. 04 68 32 16 36

Léon-Blum

22 rue Marius-Quermel
Tél. 04 68 32 08 44

Louis-Pasteur

2 rue des Primevères
Tél. 04 68 32 22 93

Mathieu-Peyronne

10 A rue de l'Orbieu
Tél. 04 68 42 09 59

Montmorency

5 bd Docteur-Lacroix
Tél. 04 68 41 49 74

Pierre-Brossolette

Place Constituante
Tél. 04 68 42 00 10

Voltaire

14 rue Aoste
04 68 32 13 47

Gaston-Bonheur

9 Chemin de la Fontaine
de Verre, Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 82 68

ÉCOLES PRIVÉES**Saint-Joseph**

14 rue du Capitole
Tél. 04 68 65 11 91

Institution Sévigné

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 94

La Calendreta

50 avenue Général Leclerc
Tél. 04 68 65 81 82

La Calendreta Narbonesa

Imp. Robert-Lafont
Tél. 04 68 65 81 82

COLLÈGES ET LYCÉES**DANS LE PUBLIC****Collège Montesquieu**

Avenue Montesquieu
Tél. 04 68 90 38 00

Collège Victor-Hugo

5 boulevard Marcel-Sembat
Tél. 04 68 90 24 00

Collège Cité

Place Thérèse-Léon-Blum
Tél. 04 68 32 11 67

Collège Georges-Brassens

Rue Alzeau
Tél. 04 68 42 23 43

Collège Jules-Ferry

7 rue Vauban
Tél. 04 68 41 29 94

Lycée Docteur-Lacroix

Rue Gay-Lussac
Tél. 04 68 90 37 50

Lycée Louise-Michel

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 00

L.P. G. Eiffel

2 rue Jean-Moulin
Tél. 04 68 32 84 50

L.P.A Reverdy

Avenue des Étangs
Tél. 04 68 41 36 39

DANS LE PRIVÉ**Institution Sévigné**

1 rue Capitole
Tél. 04 68 32 80 90

Lycée Beauséjour

16, rue Michelet
Tél. 04 68 32 04 13



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

Rédaction, coordination et mise à jour : Direction de la Communication de la Ville de Narbonne, septembre 2022. Photos : Ville de Narbonne - B. Delmas, L. Biral, L. Debande, A. Paitrault / G. Deschamps / Stella Houles / Charlotte Cazal Maquette ; Ville de Narbonne, Direction de la communication, novembre 2021 d'après l'agence Defacto 2015.
Imprimerie de Bourg, Narbonne